

DOCUMENT D'INFORMATION

Bourse d'études 2018-2019 ***« Carrières en justice »***

Objectif

Cette bourse est destinée aux étudiants* dans le but de les aider à suivre des cours de perfectionnement ou de poursuivre leur éducation dans un programme collégial ou universitaire dans le secteur de la justice, en français, et en Ontario.

Critères d'admission

Pour être admissible à la *Bourse d'études – Carrières en justice*, l'étudiant doit :

1. Être inscrit dans un programme de langue française se rapportant au secteur de la justice au niveau collégial ou universitaire pour l'année 2018-2019 (**une preuve officielle est exigée**)
2. Démontrer un intérêt pour la francophonie.
3. S'impliquer au niveau de la communauté francophone et auprès des étudiants.
4. Prévoir de pratiquer une carrière en justice en français en Ontario.
 - Une bourse d'une valeur de 1 000 \$ sera remise à un étudiant du niveau universitaire ; et
 - Une bourse d'une valeur de 1 000 \$ sera remise à un étudiant du niveau collégial.

Attribution de la bourse

L'AJEFO se réserve le droit de retirer la bourse si l'étudiant ne respecte pas les conditions stipulées dans ce document.

Une demande incomplète ne sera pas considérée par le comité de sélection de l'AJEFO.

Directives aux candidats

Veillez entrer les informations demandées dans les cases fournies du formulaire. Le formulaire peut être envoyé par courriel à mhountchegnon@ajefo.ca. Le formulaire de demande peut être téléchargé en [cliquant ici](#).

Partie 1 – Renseignements personnels

Cette section doit être remplie par chaque étudiant.

Partie 2 – Renseignements scolaires du parcours post secondaire

Cette section doit être remplie par chaque étudiant.

Partie 3 – Références

Cette section doit être remplie par tous les étudiants avec l'accord des personnes références.

Les étudiants d'institution post secondaire doivent avoir une référence de la part de la direction du programme ou d'un professeur de cours faisant partie du programme dans lequel est inscrit l'étudiant pendant l'année en cours. L'étudiant doit aussi fournir une référence de la part de la direction, la direction adjointe ou le superviseur de l'activité d'implication sociale dans laquelle il ou elle participe.

N.B. L'activité d'implication sociale se réfère aux activités de bénévolat des étudiants.

Partie 4 – Lettre de demande

Cette section doit être remplie par chaque étudiant.

La lettre de demande doit expliquer la motivation de l'étudiant à poursuivre des études en français en Ontario. L'étudiant doit décrire le genre de carrière en justice qu'il prévoit pratiquer à l'avenir et pourquoi. Il doit aussi décrire l'activité d'implication sociale, c'est-à-dire le bénévolat qu'il effectue ou a effectué au sein de sa communauté. En somme, l'étudiant doit décrire pourquoi il mérite la bourse et en quoi il bénéficierait de la recevoir.

La lettre de demande peut être composée à partir du formulaire à la **Partie 7** ou peut être fournie sur des feuilles libres qui doivent être incluses avec la demande complétée. La lettre doit comprendre au maximum 750 mots.

Partie 5 – Exactitude des informations

Cette section doit être remplie par chaque étudiant.

Liste de vérification pour les candidats

La demande finale doit comprendre :

- Le formulaire de demande rempli
- Une preuve des études scolaires de l'étudiant, soit un relevé de notes, une attestation officielle d'études scolaire ou une preuve d'inscription à une institution postsecondaire pour l'année en cours
- Le nom de deux personnes référence, comme indiqué dans le formulaire de demande
- Une lettre de demande qui répond aux exigences citées ci-dessus

Date limite pour recevoir les demandes

La demande doit être reçue par le **28 janvier 2019**, sans quoi la demande sera disqualifiée du processus de sélection.

La demande doit être envoyée directement à l'AJEFO par courriel à mhountchegnon@ajefo.ca.